

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 OCTOBRE 2021**

Délibération
n°2021.10.205

**Cité Internationale de la
Bande Dessinée :
proposition d'une
personne qualifiée au
conseil d'administration
de l'établissement public
de coopération culturelle
(EPCC)**

LE SEPT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 01 octobre 2021

Secrétaire de Séance : Minerve CALDERARI

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Jacky BONNET à Maud FOURRIER, Michel BUISSON à Nathalie DULAIS, Monique CHIRON à Catherine BREARD, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Karine FLEURANT-GASLONDE à Séverine CHEMINADE, Jean-Luc FOUCHIER à Alain RHODE, Fabienne GODICHAUD à Thierry MOTEAU, Valérie SCHERMANN à Gérard LEFEVRE,

Excusé(s) : Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER,

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 OCTOBRE 2021

**DÉLIBÉRATION
N° 2021.10.205**

CULTURE - POLITIQUE CULTURELLE	Rapporteur : Monsieur DESAPHY
CITE INTERNATIONALE DE LA BANDE DESSINEE : PROPOSITION D'UNE PERSONNE QUALIFIEE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE (EPCC)	

La Cité de la bande dessinée et de l'image (CIBDI) est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) constitué des membres suivants :

- Département de la Charente
- Ville d'Angoulême
- Région Nouvelle-Aquitaine
- Etat

Son objet est de promouvoir et de valoriser la bande dessinée et l'image, en France et à l'étranger et d'en enrichir et conserver le patrimoine.

Le conseil d'administration est composé de 13 membres :

- 4 représentants du Département de la Charente
- 2 représentants de la Ville d'Angoulême
- 1 représentant de la Région Nouvelle-Aquitaine
- 2 représentants des services de l'Etat (le.la préfet.te ou son.sa représentant et le.la DRAC ou son.sa représentant.e)
- 2 personnalités qualifiées, l'une proposée par le département de la Charente et l'autre par la communauté d'agglomération de GrandAngoulême.
- 2 représentants du personnel

Par délibération n°2017.06.304 du 29 juin 2017, le conseil communautaire avait proposé la désignation, en qualité de personnalité qualifiée, de Monsieur Jean-Luc LOYER, auteur-scénariste de bande dessinée. Celui-ci a informé GrandAngoulême de sa démission du conseil d'administration.

Il convient aujourd'hui de désigner une personnalité qualifiée, conjointement avec la CIBDI et conformément à l'article 7 de ses statuts, pour une durée de 3 ans.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER Monsieur Olivier BALEZ, auteur et illustrateur, en qualité de personnalité qualifiée, au conseil d'administration de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Recu à la préfecture de la Charente le :</u> 14 octobre 2021	<u>Affiché le :</u> 15 octobre 2021